



# PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA SELLE-CRAONNAISE Séance n°8 du 3 octobre 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 3 octobre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Joseph JUGÉ, Maire.

**Présents** : Joseph JUGÉ, Séverine DERVAL, Sylvie BELLANGER, Christian BLAISE, Chantal JOUFFLINEAU, Jacky LEPAGE, Olivier DERSOIR, Christophe BOIS, Guillaume BELOUARD, Samuel HOUILLOT (arrivé à 20h44).

**Excusés** : Adrien JONCHERAY, Mathieu FRÉMONT, Danièle GODET, Cédric RIVRON.

**Secrétaire de séance** : Chantal JOUFFLINEAU

## **APPROBATION DU PV DU 5 SEPTEMBRE 2024**

Le conseil municipal, à onze voix pour et une abstention, adopte le compte-rendu du conseil municipal du 5 septembre 2024.

### **1. DISSOLUTION DU CCAS**

Le maire expose au conseil municipal qu'en application de l'article L 123-4 du code de l'action social et des familles, le centre communal d'action sociale (CCAS) est obligatoire dans toute commune de 1 500 habitants et plus. Il est désormais facultatif dans toute commune de moins de 1 500 habitants. Il peut être ainsi dissous par délibération du conseil municipal dans les communes de moins de 1 500 habitants. Cette possibilité est issue de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, dite loi NOTRE. Une commission communale aux affaires sociales sera mise en place.

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de :**

- Dissoudre le CCAS à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025.
- Transférer le budget du CCAS à celui de la commune

### **2. PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que la commune a décidé d'adhérer au contrat collectif portant sur le risque prévoyance mis en œuvre par la coopération régionale des Centres de Gestions des Pays de La Loire. Il convient à présent de déterminer la garantie de couverture envisagée soit à 90% ou 95%. La délibération définitive sera à transmettre au centre de gestion avant le 30 novembre prochain, après avis du CST (Comité Syndicale Territorial).

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de :**

- De proposer la garantie de couverture à 90%
- De proposer le taux de participation à la cotisation employeur à hauteur de 60%
- De transmettre ces propositions à la validation du CST

### **Commission Espaces verts/Environnement :**

- City stade : Un technicien est passé le mercredi 18 septembre pour résoudre les différents dysfonctionnements du terrain. La peinture est programmé pour du 9 au 10 octobre (sous réserves d'intempéries)
- La demi-journée citoyenne est prévue le samedi 26 octobre de 8h30 à 12h. Suite au conseil municipal du 12 septembre, le projet a été modifié. Deux nouveaux devis ont été reçus en mairie :
  - le 1<sup>er</sup> pour la préparation des terrains pour un montant de 1 838,64 € TTC
  - le 2<sup>ème</sup> pour les plantations pour un montant de 994,02 € TTCSoit un montant total pour le projet de 2 832,66 € TTC
- Une liste des différentes tâches des espaces verts et du temps passé a été faite avec les agents techniques, afin de pouvoir estimer le temps réel du service.
- L'entretien rue des Charmilles est à terminer.
- Rue de la Talbotière : un nouveau courrier sera transmis pour l'entretien de la haie qui n'est pas suffisant. Il sera indiqué que l'entretien se fait au droit de la propriété.

S  
·  
B  
E  
L  
L  
A  
N  
G  
E  
R

➤ **Commission Voiries/Urbanisme/...** :

- Un avis de levés topographiques de terrain, est en cours de réalisation sur l'ensemble du territoire, par le groupement KADRAN-BEPI. Le relevé de voiries, par le biais de différents véhicules, se fera du 23/09 au 31/10/2024.
- La demande de nomination pour un commissaire enquêteur a été transmise au Tribunal administratif de Nantes dans le cadre de l'enquête publique pour la cession des chemins. Les riverains concernés ont été prévenus ce jour du lancement de la procédure.
- ZAENR : Dossier clos – Société Energie Mayenne (Filiale de Territoire d'Energie) a procédé à un repérage sur la communes des zones qui pourraient accueillir des ombrières et du photovoltaïque. Si un projet voit le jour, tout sera pris en charge pour l'installation de l'infrastructure.
- Une tête de pont s'est affaissée, route de Ballots. La prise en charge est pour le département.

S  
·  
B  
E  
L  
L  
A  
N  
G  
E  
R

➤ **Commission Scolaire et Périscolaire**

- RPIC La Selle-Niaffles : Une réunion va être programmée avec la commune de Niaffles concernant la communication autour de la création du RPIC, afin d'en informer les familles des deux communes.
- Mme Rouxel souhaiterait programmer une porte ouverte de l'école le samedi 7 décembre le matin. L'animation de Noël étant prévue l'après-midi, elle souhaite profiter de cette opportunité pour promouvoir l'école et montrer qu'elle est active dans la vie de la commune.
- L'agent communal en charge de la restauration scolaire est en arrêt et est remplacé par un agent intérimaire, qui fait également des heures de ménage dans les bâtiments communaux.

S  
·  
B  
E  
L  
L  
A  
N  
G  
E  
R

➤ **Commission Affaires sociales**

- Le repas est prévu le dimanche 27 octobre. Les invitations ont été transmises vendredi dernier et le menu approuvé. Une demande va être transmise aux membres du CCAS pour aider au dressage des tables.

J.  
J  
U  
G  
É  
/  
C  
·  
B  
L  
A  
I  
S  
E

➤ **Commission Bâtiments :**

- Ecoloise :
  - L'entreprise Pigeon a fait son intervention en coordination avec l'entreprise Sabin.
  - La mise en place des aérations ont un effet positif, l'atmosphère des classes est plus agréable et il y a moins d'odeur désagréable.
  - L'entreprise Pigeon sera contactée pour le remplacement de l'arbre mort de la cour de l'école. Ils ont également été interpellés sur le fait qu'il y a un affaissement de la cour, ce qui provoque un mouvement de dalle.
- Garderie :
  - les devis ont été transmis à MCT et VDMOUEST pour la mise en place de l'ouverture de la garderie par le portail de l'école pour un montant total HT de 2 463.31 €.
- Terrain de foot : L'entreprise SPIE est intervenue sur l'éclairage.
- Salle de l'Orion : Il est proposé de mettre des plaques inox, à l'emplacement des carreaux de faïences qui se sont enlevés.
- Complexe sportif : Un devis est demandé pour le remplacement des néons pour un éclairage leds.
- Eglise : Un devis va être demandé pour le sablage et la peinture de la porte principale.

S  
·  
D  
E  
R  
V  
A  
L

➤ **Commission Sport/Culture/ Animation et Communication**

- Animation de Noël : les associations et partenaires se sont réunis le lundi 16 septembre.
- Réunion des associations prévue le 19 octobre.
- Spectacle de la CCPC le 6 décembre. Une rencontre a eu lieu le 11 juillet avec Jean-Luc Coutard et Mme Camille NICOLLE pour l'organisation de celui-ci. Une prochaine réunion est prévue en septembre ou octobre.
- Marché de Noël le 7 décembre : Il a été décidé que l'animation serait organisée dans l'enceinte de l'école.
  - Une rencontre a eu lieu avec la commerciale de Pleins Ciel pour une proposition de sapin illuminé qui serait placé dans le parc du bourg. Les devis ont été reçus en mairie : le 1<sup>er</sup> concernant le forfait de pose et dépose du sapin pour un montant de 850 € HT ; Un devis a été reçu en mairie pour le sapin des neiges pour un montant de 3 644,14 € TTC. Le coût étant important, la commission c'est réunie le 2 octobre pour trouver une alternative pour les décorations de Noël. Au vu du budget élevé, d'autres décorations seront proposées pour un moindre coût.
  - Une demande a été transmise à la commune de Pommerieux pour l'estrade.

- Les vœux du Maire le 11 janvier. Un devis a été reçu en mairie pour un nouveau spectacle de magie pour un coût de 783,34 € TTC.
- Le bulletin municipal sera de nouveau élaboré par Leen. Une rencontre est prévue avec elle le mardi 15 octobre.
- Réunion de la commission animation/communication : 16 octobre.

➤ **Commission Finances**

- Réunion de la commission finances : A prévoir en novembre
- ⇒ Proposition conseils municipaux suivants : 24/10/2024
- ⇒ Prochaine réunion Adjoint/Maire : 17/10/2024

Fin de séance à 22h00

Joseph JUGÉ, Maire :

Chantal JOUFFLINEAU, secrétaire de séance :